



SENTHEIM INFOS

Mars 2010

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Voici le mois de mars. Il annonce la venue du printemps, ce printemps que nous attendons maintenant avec impatience après deux mois de froidure et peu d'ensoleillement.

La tempête, au début de ce dernier mois d'hiver, nous rappelle que les colères de la nature font de nous des petits hommes.

Et l'hiver n'a peut-être pas dit son dernier mot. Les giboulées de pluie ou de neige vont se disputer dans le ciel avec les rayons du soleil avant que la belle saison ne s'installe vraiment.

Mais avant cela, nous allons vivre deux dimanches d'élections puisque les électeurs sont conviés à élire un nouveau Conseil Régional pour un mandat raccourci, 4 ans au lieu de 6.

En effet en 2014, une réforme en discussion, à l'heure actuelle, au Sénat et à l'Assemblée Nationale devrait amener une réorganisation de la Région.

Mais pour l'heure, le 14 et le 21 mars, le bureau sera ouvert de 8h à 18h pour accueillir tous les votants.

Je ne peux que vous encourager à accomplir votre devoir électoral.

Chaque élection est l'occasion de faire vivre notre démocratie.

Se déplacer au bureau de vote et glisser son bulletin de vote dans l'urne, **c'est accomplir son devoir de citoyen mais c'est aussi rendre hommage à tous ceux qui se sont battus** pour que nous puissions vivre dans un pays de **liberté** où il y a une **égalité** de tous les citoyens devant la loi et où la **fraternité** est présente dans l'ensemble de la vie sociale et associative.

C'est aussi l'occasion pour les adultes de montrer la voie à suivre à la jeunesse et de marquer, par leur participation, l'importance de cet acte civique.

Ces élections régionales sont importantes pour notre quotidien. La Région tient aujourd'hui une place essentielle dans l'organisation administrative de notre pays.

Elle intervient dans l'éducation, la formation professionnelle, la culture, dans le développement économique, dans le transport et dans l'aménagement du territoire.

Elle mérite que les citoyens exercent leur devoir civique. Pour nous Alsaciens, il s'agira de faire le choix entre les onze listes. Il y a 47 sièges à pourvoir, 27 seront occupés par des Bas-Rhinois et 20 par des Haut-Rhinois.

Engagez-vous dans un choix, faites votre devoir civique et alors la démocratie sera gagnante.

La Région vous donne rendez-vous au mois de mars. Donnez-lui un nouveau printemps !

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

LES POTINS DE ROSALA

Rosala : Youhou ! Salut Trudy !

Trudy : Tiens, t'es revenue. Comment était l'Afrique ?

R : Comme d'habitude. J'ai l'impression que nous sommes arrivées un peu tôt.

T : Mais non ! T'aurais vu le temps, cet hiver. On a eu de la neige, de la glace, et, je te jure, il a fait un de ces froids ! Ca y allait : glissades, dérapages, chutes... Ils sont fous, ces hommes à sortir leurs voitures par un temps pareil.

R : En même temps, il fallait bien qu'ils aillent travailler !

T : Ceux qui ont bossé, c'est bien les employés communaux. On se réveillait au doux chant des déneigeuses, au bruissement du salage, au raclement des pelles ! Et à peine, une tournée finie, il fallait qu'ils recommencent et ce, avant le lever du jour.

R : Dis donc, ça fait un bail qu'on n'a pas eu un hiver aussi long. J'ai vu ça à la télé en Afrique.

T : Le pire, c'est les gens ! Qu'est-ce que ça peut râler. Et « C'est pas dégagé ici ! » ou alors « Vous n'avez pas mis assez de sel ! » ou « On se demande ce que fait la mairie ! » et j'en passe...

R : Est-ce que tu as déjà vu un village où quelqu'un n'a rien à critiquer ? On s'ennuierait beaucoup !

T : En tout cas, je tire aussi mon chapeau (si j'en avais un), à la dame qui a distribué le journal tous les matins, dans des conditions si difficiles et au facteur qui devait faire du cross pour arriver jusqu'aux boîtes aux lettres...

R : Tu as raison... Regarde moi ça ! Un piéton a encore failli se faire happer par une voiture ! C'est bien un passage-piétons, non ?

T : Tous les jours, c'est pareil. Regarde celui-là, il fait au minimum 78km/h. J'ai quand même remarqué qu'il y a plus de femmes qui s'arrêtent pour les piétons et, en général, la voiture qui suit doit freiner comme un malade. Ca finira mal, Rosala, ça finira mal !

R : Dis, c'est quoi tous ces trous dans les rues ?

T : C'est des nids de poules, comme ils disent. On rouspète, ça abîme les voitures. De toute façon, ils vont bientôt être colmatés ! C'est le gel, le froid, le sel, les responsables !

R : Avec tout ça, j'ai oublié de te demander si vous n'avez pas souffert de la faim cet hiver ?

T : Bien sûr que non, notre « père nourricier » ne nous a jamais oubliés et je l'en remercie.

R : J'ai vu les gendarmes à la mairie. Dis, il y a quelque chose qui se mijote ?

T : Rien de neuf ! J'ai entendu dire qu'avec le redoux, recommencent les sarabandes des jeunes, qui, autour du cimetière, qui, sur la place de l'église...

R : Tous ces bruits, la nuit ! C'est une vraie plaie ! Je me fais du souci, j'ai peur que mes œufs ne subissent des effets néfastes ! Pauvres petits...

T : Tu te fais trop de mouron, nos œufs sont solides !

R : Tiens, voilà Storki, il ramène des brindilles pour consolider notre nid. Je te laisse, sinon il va encore dire qu'on est des « Ratchwiwer » (bonnes femmes bavardes).

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

HAUT-RHIN PROPRE

Cette année, l'opération Haut-Rhin Propre aura lieu le samedi matin 27 mars. Durant cette matinée, nous ramasserons les déchets (papiers, bouteilles en plastique ...) laissés négligemment sur le ban de la commune. Il s'agit d'un acte civique permettant de conserver la propreté de notre environnement. Grands et petits seront les bienvenus.

Des gants et des sacs seront mis à la disposition des participants.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 27 mars à 8 heures sur le parking de l'école élémentaire et par avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Marc PERRIN
Adjoint chargé de l'environnement

Après la trêve hivernale, les « Cyclos de la Doller » reprennent leurs activités :

- le cyclotourisme,
- le VTT pour les enfants à partir de 9 ans.

Notre club compte 18 licenciés (9 adultes, 9 jeunes) affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme. Le Club propose des activités cyclistes ouvertes à tous sans objectif de compétition.

La section cyclotourisme est animée par M. Jean-Michel HUET 03 89 82 88 46 ou 06 72 82 85 30.

La section cyclotourisme des « Cyclos de la Doller » est un lieu privilégié de rencontres tous les dimanches, le matin, dès la belle saison.

Au delà de ces rencontres amicales où la bonne humeur est de rigueur, le cyclotouriste débutant(e) ou confirmé(e), trouvera toujours au sein du club le copain de route qui le conseillera sur le choix du matériel, le réglage de la bicyclette ou l'alimentation spécifique à l'effort, sans oublier le dépannage éventuel en cas de pépins mécaniques.

Rendez-vous est donné aux amateurs en prenant contact avec M. Jean Michel HUET.

La section VTT à partir de 9 ans est animée par M. Jean Marie BISSLER 03 89 82 81 66.

Les « Cyclos de la Doller » accueillent tous les samedis, les jeunes vététistes de 9 à 18 ans de la vallée et de notre village, désireux de se retrouver entre copains et de parcourir les chemins, dans la verdure, loin du bitume et des gaz d'échappement. Ainsi, ils acquièrent une bonne maîtrise de leur vélo, quelques notions de mécanique, apprennent à se servir d'une boussole et à lire une carte topographique.

Si votre enfant a envie de partager ce moment, il peut venir accompagné d'un copain ou d'une copine, muni de son vélo et de son casque, dès le samedi 13 mars 2010 de 14h à 16h (Rendez-vous à 14h devant l'école élémentaire).

La FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) organise chaque année des critères départementaux, régionaux, ainsi qu'un critérium national auquel nos jeunes participent.

Cette année notre club a l'honneur d'organiser le critérium régional qui aura lieu le :

Dimanche 23 Mai 2010.

Plus de 80 jeunes de toute l'Alsace se réuniront à Sentheim pour disputer cette épreuve qui, pour les meilleurs, donnera accès au critérium national. Il nous manque une dizaine de personnes bénévoles; elles nous permettraient d'assurer au mieux l'organisation de cette journée.

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps pour cette journée, merci de prendre contact le plus rapidement possible avec le président Jean-Marie BISSLER au 03 89 82 81 66.

BILAN SÉCURITAIRE 2009

La sécurité dans les villages a un coût. En 2009, de nombreux travaux ont été exécutés, la plupart par les employés communaux.

1/ Les panneaux :

- B zéro (interdit à tout véhicule),
- Stop,
- Interdiction de stationner,
- Stationnement interdit aux camions,
- De rues,
- Attention cyclistes,
- Zone 30 km/h (rues des Artisans, Église, Kattenbach, Moulin).

Béton et panneaux : 11 810€

2/ Sécurisation de l'entrée rue du Canal et 60 m de trottoir dans la rue de Mortzwiller.

Total : 6 169€

3/ Réfection des enrobés, chaussées et trottoirs (enrobé à chaud et enrobé à froid)

Total : 10 597€

Serge JAEG
Adjoint chargé des travaux

Plan Local d'Urbanisme

La mairie de SENTHEIM informe la population, les associations locales et les autres personnes concernées, que, dans le cadre de la concertation sur la transformation du P.O.S en Plan Local d'Urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), qui définit les orientations générales dans le domaine de l'urbanisme, est mis à la disposition du public dans les locaux de la mairie aux heures habituelles d'ouverture des bureaux (du lundi au samedi de 9h à 11h, lundi de 17h à 19h et le jeudi de 15h à 17h) à partir du vendredi 12 février 2010. Un registre est ouvert pour les personnes souhaitant consigner leurs remarques et observations.

Association de la Maison des Oeuvres de Sentheim

Le 16 octobre 2009, lors d'une assemblée générale extraordinaire, une révision des statuts a été adoptée.

Celle-ci a permis d'y inscrire la gestion d'une licence IV (débit de boissons), licence qui a été cédée gracieusement par M. Fernand Farny, propriétaire et ancien exploitant de la « Perle de la Doller ».

Cette révision a aussi modifié l'article qui précise la composition du conseil d'administration : des membres de droit, des membres représentant les associations et collectivités villageoises et des membres élus à titre personnel.

Suite à ces modifications et suite à l'assemblée générale ordinaire, le Conseil d'Administration est donc composé :

- de membres de droit : le Maire, Marc Perrin adjoint, 3 conseillers municipaux (Bissler Martine, Ehret Annick, Stoecklin Gérard),
- de 6 membres représentant 6 associations (Football-Club, Tennis-club, Conseil de Fabrique, Sentheim Animations, Association de pêche Sentheim-Lauw, Maison de la Géologie),
- de 6 membres élus, Colonna Cathy, Delon Francine, Gensbittel Joseph, Hirth Brigitte, Jaeg Claudine, Schmitt Mauricette.

Lors de la première réunion du nouveau Conseil d'Administration, le bureau a été élu : Mme Claudine Jaeg (Présidente), Mme Brigitte Hirth (secrétaire), Mme Cathy Colonna (secrétaire-adjointe), M. Joseph Gensbittel (trésorier), M. Daniel Zutter (trésorier-adjoint).

A l'issue de cette mise en route, Monsieur le Maire a remercié toutes les personnes qui se sont proposées et les félicite pour leur élection. Le Conseil Municipal compte sur eux pour assurer ces différentes responsabilités. Il souligne « qu'il est important que cette maison soit prise en charge dans le cadre associatif par des personnes volontaires. Ce bâtiment est un outil indispensable pour la communauté de Sentheim, à la fois pour les particuliers et également pour les associations. Cet outil doit être bien entretenu, accueillant et fonctionnel. C'est la tâche de la Commune et du Conseil d'Administration. Nous y travaillerons ensemble. La Commune entreprendra les travaux nécessaires à la rénovation de la maison au fur et à mesure des priorités et à la mesure de ses possibilités financières ».

Le Conseil d'Administration précise qu'il est prêt à accueillir en son sein d'autres associations et d'autres personnes à titre individuel : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Un certain nombre de documents sont déjà consultables sur le site de la commune à partir de l'onglet -associations- : le calendrier d'occupation, le règlement intérieur, le contrat de location.

Pour réserver la salle, veuillez contacter **Mme Claudine JAEG** au **03.89.82.83.81** ou **M. Joseph GENSBITTEL** au **03.89.82.57.77**.

Pour de plus amples renseignements sur la salle ou pour une visite des lieux, veuillez contacter **Mme Mauricette SCHMITT** au **06.37.02.37.10** ou au **03.69.19.56.93**.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Jeudi	18 mars	:	Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"
Samedi	20 mars	:	Portes ouvertes de 14h à 17h à la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA)
Dimanche	21 mars	:	Portes ouvertes de 10h à 17h à la MARPA
Dimanche	28 mars	:	Tournoi de belote au club house du Football-Club de Sentheim
Vendredi	2 avril	:	Tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Dimanche	25 avril	:	Concours de pêche à l'étang Marcel

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyer un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 avril 2010